## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bruyères le 20 Janvier 2017



## LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA AU SALON DE L'HÔTEL DE VILLE

LE MERCREDI 25 Janvier 201 ♣ à 20 heures

## ORDRE DU JOUR

- \* Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'Article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- \* Finances Musique Municipale de Bruyères– Repas Sainte-Cécile
- \* Finances Ouvrage d'art Engagement de crédits
- \* Finances Budget de l'Eau Schéma de distribution d'eau potable sur la Commune de Bruyères – Engagement de crédit
- \* Finances Passation d'une convention complémentaire au dispositif TIPI avec la DGFIP
- \* Intercommunalité Communauté de Communes Bruyères Vallons des Vosges
- Modifications statutaires
- \* Intercommunalité SIVOSS Retrait de communes
- \* Intercommunalité SMIC des Vosges Adhésion de collectivités
- \* Forêt communale Convention avec Monsieur Aubry Ruches
- \* Forêt Achat de parcelle M. et Mme TREVISAN
- \* Forêt communale Concession de captage de source et passage de canalisation
- \* Personnel Territorial Convention de mise à disposition du personnel du CCAS
- \* Personnel territorial Création de poste
- \* Motion Défense de la ligne ferroviaire Epinal-Saint-Dié
- \* Questions diverses

101

Yves BONJEAN